TENUES VESTIMENTAIRES ET CORPORELLES PROFESSIONNELLES

HOTELLERIE - RESTAURATION

TP-AE- Restaurant : Travaux pratiques et ateliers expérimentaux

GARCONS	FILLES
➢ costume réglementaire du trousseau : pantalon noir, chemise blanche, veste ou gilet suivant la classe cravate LHTB parme ➢ chaussettes noires, ➢ chaussures de ville cirées (du trousseau), ➢ tablier bleu, 2 torchons, 2 liteaux ➢ plumier complet, support et carnet de bon ➢ rasage du matin (pas de moustache, ni barbes, ni bouc), ➢ cheveux courts et peignés ou cheveux longs et attachés (pas de cheveux sur le visage, ni sur les épaules), ➢ aucun bijou ni piercing ➢ ongles propres, courts, ➢ pas d'odeur de tabac.	➢ tailleur réglementaire du trousseau : jupe droite noire 2 cm au dessus du genou maximum, chemisier blanc, veste ou gilet suivant la classe, cravate LHTB parme ➢ collant couleur chair, ➢ escarpins cirés (du trousseau), ➢ tablier bleu, 2 torchons, 2 liteaux ➢ plumier complet, support et carnet de bon ➢ maquillage très discret, ➢ cheveux longs attachés (pas de cheveux sur le visage, ni sur les épaules), ni colorés, ni décolorés, ➢ aucun bijoux ni piercing ➢ ongles propres, courts, vernis incolore toléré, ➢ pas d'odeur de tabac.

TP-SE Hébergement : Travaux pratiques ou séances expérimentales

GARCONS	FILLES
➢ costume réglementaire du trousseau : pantalon noir, chemise blanche, veste ou gilet suivant la classe cravate LHTB parme (BTSRH : cravate LHTB beige), ➢ chaussettes noires, ➢ chaussures de ville cirées (du trousseau), ➢ rasage du matin (pas de moustache, ni barbes, ni bouc), ➢ cheveux courts et peignés, ➢ aucun bijou ni piercing ➢ ongles propres, courts, ➢ pas d'odeur de tabac.	➢ tailleur réglementaire du trousseau : jupe droite noire 2 cm au dessus du genou maximum ou pantalon noir à pli, chemisier blanc, veste ou gilet suivant la classe, cravate LHTB parme ➢ le foulard LHTB autorisé pour les niveaux BTS ➢ collant couleur chair, ➢ escarpins noirs cirés (du trousseau), ➢ tablier bleu, 2 torchons, 2 liteaux ➢ plumier complet, support et carnet de bon ➢ maquillage très discret, ➢ cheveux longs attachés (pas de cheveux sur le visage, ni sur les épaules), ni colorés, ni décolorés, ➢ aucun bijoux ni piercing ➢ ongles propres, courts, vernis incolore toléré, ➢ pas d'odeur de tabac.

TP-TA Cuisine : Travaux pratiques et ateliers expérimentaux

GARCONS ET FILLES	
Tenue professionnelle du trousseau complète et propre : ➢ chaussures de sécurité blanches, ➢ pantalon noir rayé blanc, ➢ veste de cuisinier blanche repassée (maillot de corps en dessous, pas de t-shirt fantaisie sous la veste), ➢ tour de cou blanc, ➢ tablier blanc, ➢ toque blanche.	Tenue corporelle : ➢ cheveux courts : oreilles et nuques dégagées, ➢ cheveux longs attachés sous la toque, ➢ aucun bijou, ni piercing, ni maquillage, ➢ rasage du matin (garçons), ➢ ongles propres, courts, pas de vernis à ongles, ➢ pas d'odeur de tabac.

BOULANGERIE-PATISSERIE

TP-Boulangerie et pâtisserie : Travaux pratiques et ateliers expérimentaux

GARCONS ET FILLES	
Tenue professionnelle du trousseau complète et propre : ➢ chaussures de sécurité blanches, ➢ pantalon boulanger gris rayé blanc, ➢ veste de boulangerie pâtisserie blanche à manches courtes repassée (maillot de corps en dessous, pas de t-shirt fantaisie sous la veste), ➢ tablier blanc, ➢ casquette blanche.	Tenue corporelle : ➢ cheveux courts : oreilles et nuques dégagées, ➢ cheveux longs attachés sous la casquette, ➢ aucun bijou, ni piercing, ni maquillage, ➢ rasage du matin (garçons), ➢ ongles propres, courts, pas de vernis à ongles, ➢ pas d'odeur de tabac.

Cours de Technologie : Tenue de ville du règlement intérieur du lycée

TOURISME

Tenue de ville du règlement intérieur du lycée